

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Contrats - Candidatures FEDER – ALCOTRA VI-A 2021-2027 France - Italie – PITER + Graies ClimaLab – Validation des plans de financement des projets Decid et Incit

Rapporteur : M. le Président

Dans la continuité de la délibération du 14 décembre 2023, le Conseil Communautaire est amené à approuver les plans de financement, la part d'autofinancement et les noms des projets auxquels l'Agglomération sera partenaire.

Les deux axes dans lesquels Arlysère est engagée sont :

- **Transition et territoire – PITER + Graies ClimaLab – Decid**

Les partenaires sont : la Citta Metropolitana di Torino (CMTO), la Communauté de Communes Cœur de Savoie (CCCS) - chef de file, le Syndicat mixte de l'avant pays savoyard (SMAPS), la Communauté de Communes des Versants d'Aime (CCVA), la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise (CCHT), l'unité des communes « du Val d'Aoste - Grand paradis » et la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Ville métropolitaine de Turin - CMTO	500 000 €
Communauté de Communes Cœur de Savoie - CCCS – chef de file	400 000,21 €
Syndicat mixte de l'avant-pays savoyard- SMAPS	293 750 €
Communauté de Communes des Versants d'Aime - CCVA	268 750 €
Communauté de Communes de Haute Tarentaise - CCHT	137 500 €
Unité des communes valdôtaines - Grand Paradis	237 500 €
Communauté d'agglomération ARLYSERE	300 000 €
TOTAL	2 137 500,21 €

Le budget global du projet s'élève à **2 137 500,21 €**.

Le plan de financement pour la Communauté d'Agglomération Arlysère est le suivant :

Budget ARLYSERE	Montant FEDER	Autofinancement
300 000 €	240 000 €	60 000 €

- **Transition et citoyenneté – PITER + Graies ClimaLab - Incit**

Les partenaires sont : l'unité de Communes « du Val d'Aoste - Grand Paradis » - chef de file, la Communauté de Communes des Cersants d'Aime (CCVA), le GAL vallee di Lanzo, le GAL Canavese, le SMAPS, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Turin et la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Le budget global du projet s'élève à **2 137 500,21 €**.

Unité des communes valdôtaines - Grand Paradis / Chef de file	541 250, 21 €
Chambre de commerce de Turin - CCIAA	281 250 €
Communauté de Communes des Versants d'Aime - CCVA	301 250 €
GAL Vallées de Lanzo, Ceronda, Casternone	181 250 €
GAL Vallées du Canavese	178 750 €
Syndicat mixte de l'avant-pays savoyard - SMAPS	307 500 €
Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE	346 250 €
TOTAL	2 137 500,21 €

Le plan de financement pour la Communauté d'Agglomération Arlysère est le suivant :

Budget ARLYSÈRE	Montant FEDER	Autofinancement
346 250 €	277 000 €	69 250 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- valide les plans de financement ;
- valide les noms des projets ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents s'y rapportant ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les subventions afférentes à ces opérations auprès de l'Europe FEDER-ALCOTRA et du chef de file de chaque projet, si la candidature devait être retenue ;
- s'engage à préfinancer le coût total inhérent à ces opérations, si la candidature devait être retenue ;
- s'engage à prendre à sa charge le complément de financement, si la candidature devait être retenue ;
- s'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles.

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD



